

BULLETIN MUNICIPAL 2021



Le mot du Maire

Chères Gérémaroises, chers Gérémarois,

Je tiens avant tout à vous apporter mes vœux de santé pour 2021, dans la période que nous traversons c'est le plus important.

Mes adjoints et le Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année, la santé et la réussite de tous vos souhaits.

Les élections municipales ont eu lieu le 15 mars 2020 une « équipe à l'écoute des Gérémarois » partiellement renouvelée. Les élections du maire et des adjoints ont pu avoir lieu le 27 mai 2020.

Le 26 mars 2020, Denis BERNARDIN nous a quitté. Des soucis de santé l'avait conduit à ne pas souhaiter renouveler son poste d'adjoint mais il est resté fidèle en restant conseiller municipal. Malheureusement il nous a quitté trop tôt. J'ai perdu un copain, un personnage de Saint Germer ! Son engagement pour la Commune depuis 1977 et le club de foot de Saint Germer depuis 1967, président du club depuis 1983. Avec l'accord de son épouse et de ses enfants, nous avons décidé que le stade de St Germer serait baptisé « Stade Denis BERNARDIN ». Une cérémonie sera organisée dès que les rassemblements seront possibles.

En ce qui concerne la Communauté de Communes du Pays de Bray, pour avoir plus de temps en tant que maire de saint Germer, je ne me suis pas représenté pour la présidence. Je me suis présenté et j'ai été élu 1^{er} Vice-Président.

L'année 2020 fut une année compliquée, conduisant à prendre des décisions pas toujours agréables :

✘Suppression des fêtes : Saint Jean, 14 juillet, Fête Patronale, braderie, banquet des Cheveux Blancs, arbre de Noël.

✘Pas de location de salles pour les fêtes familiales, pas de rencontres franco-allemandes du Comité de Jumelage.

L'inquiétude pour 2021 : Qu'allons-nous pouvoir faire ?

Juste avant le confinement, nous avons pu souhaiter en petit comité et chez elle, les 100 ans de Madame LONFIER. La municipalité lui a offert un bouquet avec 100 roses.

Nous avons pu organiser le repas de Noël des enfants. Les enfants ont eu leurs jouets de Noël et leurs goûters. Les bons de 4x10 euros ont été distribués aux Gérémarois de 65 ans et plus..



Début 2020, la COVID, les masques ! Il fallait en trouver pour vous en distribuer. 10 000 masques distribués : 7 000 jetables et 3 000 en tissu réutilisable. Lorsque les masques en primaire sont devenus obligatoires, nous avons distribué 4 masques réutilisables 25 fois à chaque élève soit au total 500 masques.

La surveillance des personnes âgées vulnérables a été réalisée par les adjoints et adjointes, en particulier par Madame Nicole ALEXIS qui s'est beaucoup investie. Merci au personnel communal, et en particulier Madame Magalie MAUDUIT, qui a toujours été présente avec nos Directeur et Directrice d'école pour le bon fonctionnement de nos classes et cantines.

Concernant les écoles, depuis le début, la cour de la mairie a été transformée en cour de récréation pour éviter au maximum le brassage des écoliers.

Pour le restaurant scolaire, 2 classes prennent les repas dans la cantine, les 3 autres classes sont réparties dans la salle des fêtes.

Nous essayons de faire le maximum pour protéger enfants, parents, enseignants, personnel communal. Et parfois, un peu désolé d'avoir dû faire le gendarme pour le port du masque près des écoles et abris bus. Je pense que maintenant tout le monde a compris la gravité de ce virus incontrôlable. Quoiqu'un peu surpris que des administrés ne respectent pas les directives gouvernementales : distanciation, port du masque. Pourtant plusieurs concitoyens ont été ou sont contaminés sur le territoire communal.

Dans les pages suivantes, vous trouverez quelques mots sur l'action communale depuis le dernier bulletin municipal de 2019. 2020 étant une année d'élection, il n'y a pas eu de bulletin municipal.

Pour aider nos locataires commerçants qui ont dû fermer pendant et après le confinement, les loyers n'ont pas été perçus. Restaurant l'Escapade à Orsimont qui venait juste de rouvrir, la fleuriste avec un changement de propriétaire et l'auto-école pendant le confinement.

Nous avons du changement à St Germer : la pharmacie a changé de propriétaire, l'Etude Notariale s'est renforcée avec l'arrivée de Maître Louis-Alexandre PONTHEU associé avec Maître Philippe PLASKOWSKI. Nous leur souhaitons la bienvenue à Saint Germer et la réussite.

La Communauté de Communes du Pays de Bray va réaliser une aire de camping-car à Saint germer financée avec les aides du Conseil Départemental et de l'Europe.



Ce qui est urgent et un peu compliqué avec les Bâtiments de France (ABF): la rénovation de la Mairie. La toiture est à refaire avec le beffroi qui perd de plus en plus ses ardoises. Le pignon côté place de Niedenstein sera refait avec l'accès pour les personnes à mobilité réduite avec ascenseur pour la salle de conseil et des mariages. Attente accord ABF. Estimation et demandes de subventions faites.

La maison de santé : le problème jusqu'alors, nous n'avons pas de médecin prêt à venir à Saint Germer. Suite à la demande du maire de Lalandelle qui voulait faire une maison de santé dans sa commune (dans des locaux n'appartenant pas à la Commune), pour éviter les querelles de clochers, l'ARS (Agence Régionale de Santé) demande qu'une maison de santé soit créée et prise en charge par la Communauté de Communes et soit au centre de la C.C.P.B., lieu à définir. Saint Germer n'est pas au centre, Lalandelle non plus. Projet porté par les docteurs de Lachapelle aux Pots. Après des réunions, des discussions et beaucoup d'énergie Saint Germer pourrait être une annexe de la maison de santé intercommunale ce qui permettrait d'avoir docteur, infirmier, professionnel de santé à Saint Germer. La C.C.P.B. n'a pas la compétence santé. Il faut quelques mois pour régulariser et après quelques années pour construire. L'ancienne poste de Saint Germer n'est pas assez grande pour une maison intercommunale. Autre solution : on trouve un docteur et on l'installe dans nos locaux en cabinet médical. Je suis un peu découragé mais je n'ai pas dit mon dernier mot et je vais continuer à me battre pour que vous puissiez vous faire soigner à Saint Germer.

Ce qui a été mis en place à Saint Aubin en Bray pour les vaccins était très bien et je félicite docteurs et infirmières. Nous vous avons relayé aussitôt l'information. Pour les 75 ans et plus le centre était prêt mais n'a pas pu ouvrir faute de vaccins. Je vous tiendrai informé.

Quand la situation sanitaire le permettra, je rencontrerai avec quelques volontaires du Conseil Municipal les jeunes qui le souhaiteront pour discuter avec eux de leur attente à Saint Germer.

Je tiens à remercier nos Conseillers Départementaux pour leur soutien et aide financière : Madame Martine BORGEO avec Monsieur Gérard DECORDE et bien sûr Madame Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil Départemental.

Chers concitoyens, prenez soin de vous, soyez prudents.

A bientôt.

Votre Maire
Alain LEVASSEUR



**Monsieur
Denis BERNARDIN**



**Madame LONFIER,
notre Centenaire**



Le nouveau Conseil Municipal

Monsieur LEVASSEUR, Alain, Maire

Monsieur VILLETTE Daniel, 1er Adjoint

Madame AUBRY Denise, 2ème Adjointe

Monsieur LOISEAU Dominique, 3ème Adjoint

Madame ALEXIS Nicole, 4ème Adjointe

Monsieur CAMUS Irénée, 5ème Adjoint

Madame DEMOLLIERE Ingrid, Conseillère Municipale

Madame RENARD Marie-Sabine, Conseillère Municipale

Monsieur LEFEVERE Patrick, Conseiller Municipal

Madame TOLU Sandrine, Conseillère Municipale

Madame DA ROCHA Patricia, Conseillère Municipale

Monsieur DELAPORTE David, Conseiller Municipal

Madame MAILLARD Corinne, Conseillère Municipale

Monsieur LAMBILLOTTE Xavier, Conseiller Municipal

Madame GUEULLE Elodie, Conseillère Municipale

Monsieur ROBERT Raymond, Conseiller Municipal

Madame SAVREUX Aurélie, Conseillère Municipale

Monsieur AUBE Patrice, Conseiller Municipal

Madame LEVASSEUR Valérie, Conseillère Municipale



Mercredi 27 mai ont eu lieu les élections du Maire et des Adjoints...

Ont été élus:

Monsieur Alain Levasseur, Maire

Monsieur Daniel Villette, 1er adjoint

Madame Denise Aubry, 2ème adjointe

Monsieur Dominique Loiseau, 3ème adjoint

Madame Nicole Alexis, 4ème adjointe

Monsieur Irénée Camus, 5ème adjoint



COMMISSIONS MUNICIPALES

<u>COMMISSIONS</u>	<u>NOMS DES CONSEILLERS</u>
<p>TRAVAUX VOIRIE BATIMENTS COMMUNAUX ABBAYE</p>	<p>↔ Alain LEVASSEUR ↔ Daniel VILLETTE ↔ Denise AUBRY ↔ Dominique LOISEAU ↔ Nicole ALEXIS ↔ Irénée CAMUS ↔ Marie-Sabine RENARD ↔ Patrick LEFEVERE ↔ Xavier LAMBILLOTTE ↔ Raymond ROBERT ↔ Patrice AUBE</p>
<p>CCAS</p>	<p>↔ Alain LEVASSEUR ↔ Daniel VILLETTE ↔ Nicole ALEXIS ↔ Marie-Sabine RENARD ↔ Corinne MAILLARD ↔ Raymond ROBERT ↔ Maryvonne LAVAULT ↔ Anne-Marie BOUCHARD ↔ Nicole GODIN ↔ René VIGNERON ↔ Bernard LEQUIN</p>
<p>APPEL D'OFFRES</p>	<p>↔ Alain LEVASSEUR ↔ Daniel VILLETTE ↔ Irénée CAMUS ↔ Patrice AUBE ↔ Denise AUBRY ↔ Raymond ROBERT ↔ Patrick LEFEVERE</p>
<p>SUIVI DES TRAVAUX</p>	<p>↔ Alain LEVASSEUR ↔ Daniel VILLETTE ↔ Irénée CAMUS ↔ Raymond ROBERT ↔ Patrice AUBE</p>

<u>COMMISSIONS</u>	<u>NOMS DES CONSEILLERS</u>
JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> ↻ Alain LEVASSEUR ↻ Daniel VILLETTE ↻ Dominique LOISEAU ↻ Ingrid DEMOLLIERE ↻ David DELAPORTE ↻ Aurélie SAVREUX ↻ Patrice AUBE
JURY DES MAISONS FLEURIES	<ul style="list-style-type: none"> ↻ Daniel VILLETTE ↻ Denise AUBRY ↻ Bernard LEQUIN ↻ Maryline LEFEVERE-DAZIN ↻ Odile DHEILLY
RESEAUX SOCIAUX SITE	<ul style="list-style-type: none"> ↻ David DELAPORTE ↻ Valérie LEVASSEUR
COMMISSION DE CONTROLE LISTE ELECTORALE	<ul style="list-style-type: none"> ↻ Marie-Sabine RENARD ↻ Maryvonne LAVAULT et Denis FLAMENT
SCOLAIRE RESTAURANT SCOLAIRE PERI-SCOLAIRE ACCUEIL DE LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> ↻ Alain LEVASSEUR ↻ Denise AUBRY ↻ Nicole ALEXIS ↻ Patrick LEFEVERE ↻ Patricia DA ROCHA ↻ Aurélie SAVREUX
JOUETS DE NOEL	<ul style="list-style-type: none"> ↻ Alain LEVASSEUR ↻ David DELAPORTE ↻ Corinne MAILLARD ↻ Elodie GUEULLE ↻ Aurélie SAVREUX
PLUiH	<ul style="list-style-type: none"> ↻ Alain LEVASSEUR ↻ Daniel VILLETTE ↻ Denise AUBRY ↻ Dominique LOISEAU ↻ Nicole ALEXIS ↻ Irénée CAMUS
LEG REDOUTE ROSIERE	<ul style="list-style-type: none"> ↻ Alain LEVASSEUR ↻ Dominique LOISEAU ↻ Nicole ALEXIS ↻ Irénée CAMUS ↻ Maryvonne LAVAULT

<u>COMMISSIONS</u>	<u>NOMS DES CONSEILLERS</u>
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	↪ Alain LEVASSEUR TITULAIRES ↪ Denise AUBRY ↪ Dominique LOISEAU ↪ Nicole ALEXIS ↪ David DELAPORTE ↪ Raymond ROBERT ↪ Patrice AUBE ↪ Elodie GUEULLE SUPPLEANTS ↪ Marie-Sabine RENARD ↪ Sandrine TOLU ↪ Corinne MAILLARD ↪ Xavier LAMBILLOTTE ↪ Aurélie SAVREUX ↪ Michel DE WULF ↪ Nicole GODIN ↪ Claude BOUCHARD
BROCANTE	↪ Alain LEVASSEUR ↪ Daniel VILLETTE ↪ Denise AUBRY ↪ Dominique LOISEAU ↪ Nicole ALEXIS ↪ Irénée CAMUS ↪ Patrice AUBE ↪ Patrick LEFEVERE ↪ Xavier LAMBILLOTTE ↪ David DELAPORTE ↪ Ingrid DEMOLLIERE ↪ Elodie GUEULLE ↪ Aurélie SAVREUX
CORRESPONDANT DEFENSE	↪ Dominique LOISEAU
SE 60	↪ Alain LEVASSEUR
SMOTHD	↪ Alain LEVASSEUR
ADTO	↪ Alain LEVASSEUR ↪ Dominique LOISEAU
ADICO	↪ Valérie LEVASSEUR ↪ Elodie GUEULLE

<u>COMMISSIONS</u>	<u>NOMS DES CONSEILLERS</u>
CHAMBRE D'AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Alain LEVASSEUR ↪ Marie-Sabine RENARD ↪ Patrick LEFEVERE
CHAMBRE DE COMMERCE	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Alain LEVASSEUR ↪ Denise AUBRY ↪ Valérie LEVASSEUR
CHAMBRE DES METIERS	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Alain LEVASSEUR ↪ Ingrid DEMOLLIERE ↪ Valérie LEVASSEUR
PERSONNEL COMMUNAL	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Alain LEVASSEUR
BULLETIN MUNICIPAL	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Alain LEVASSEUR ↪ Daniel VILLETTE ↪ Denise AUBRY ↪ Dominique LOISEAU ↪ Nicole ALEXIS ↪ Irénée CAMUS ↪ Ingrid DEMOLLIERE ↪ Marie-Sabine RENARD ↪ David DELAPORTE ↪ Elodie GUEULLE ↪ Patrice AUBE ↪ Valérie LEVASSEUR
ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, FLEURISSEMENT ET ESPACES VERTS	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Alain LEVASSEUR ↪ Daniel VILLETTE ↪ Ingrid DEMOLLIERE ↪ Marie-Sabine RENARD ↪ Patrick LEFEVERE ↪ Xavier LAMBILLOTTE ↪ Raymond ROBERT
FETES ET CEREMONIES	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Tout le Conseil Municipal
FINANCES	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Tout le Conseil Municipal

ACHATS ET TRAVAUX

2019 ET 2020

Ecole Numérique

Une dépense d'un peu plus de **35 550.00 € H.T. €** a été effectuée pour l'installation d'une école numérique à l'école élémentaire (tableaux interactifs, tablettes, PC enseignants, robots ...)

Pour ces achats, nous avons eu une subvention de l'Etat de **12 250.00 €** et de **13 750.00 €** du Département.

Agence Postale

Pour l'installation de l'Agence Postale, la Commune a réalisé un changement de la porte d'entrée, de la porte du petit bureau et des fenêtres. Une alarme a été installée, un faux plafond a été réalisé et l'éclairage a été changé. Les peintures ont également été refaites.

Tous ces travaux ont coûté **26 460.00 € H.T.**

Nous allons recevoir une subvention de la Poste de **18 300.00 €**

La Commune touche chaque mois la somme de **1 046.00 €** pour la mise à disposition du personnel.

Animation « Tablettes » avec le Centre Social Rural

10 tablettes ont été achetées afin que les personnes âgées de la Commune puissent participer aux animations avec le centre Social Rural du Coudray Saint Germer et ainsi réduire la fracture numérique.

Ces tablettes achetées avec étuis, accessoires et abonnements ont coûté **3 895.68 € H.T.**

Abbatiale – Travaux extérieurs et intérieurs + Travaux sur la Rosace

Des travaux ont été réalisés en 2020 pour un montant de **37 350.00 € H.T.**

La DRAC nous a versé une subvention de **8 144.00 €** et le Conseil Départemental **4 925.00 €**.

Photocopieurs

Deux nouveaux photocopieurs ont été achetés pour les écoles et pour un coût de **8 784.00 € H.T.**

ACHATS ET TRAVAUX

2019 ET 2020

Travaux rue du Bray, Route de Senantes et Rue des Usines

Plus de **115 650.00 € H.T.** de travaux ont été réalisés (aménagements de voirie, de bordures, caniveaux et trottoirs); ils sont maintenant terminés.

La Commune a reçu une subvention de **35 850.00 €** du Conseil Départemental et une autre de **46 250.00 €** au titre de la DETR.

Informatique

Nous avons remplacé le serveur de la Mairie pour un coût de **5 056.00 € H.T.**

Un ordinateur a été acheté pour le secrétariat de Mairie et un autre pour l'école maternelle; cela a coûté **2 809.60 € H.T.**

Travaux rues Michel Greuet, Jean Jaurès et Gabriel Pernot

Le Conseil Départemental a refait entièrement la route; de notre côté, nous avons avant repris les bordures, caniveaux, trottoirs pour un coût de **56 136.00 € H.T.** Pour cela, nous avons eu une subvention de **25 020.00 €**.

Avant réfection de la chaussée, une mise en souterrain du réseau électrique, de l'éclairage public, du téléphone et de la fibre a été réalisée rue Jean Jaurès et rue Michel Greuet. Cela a permis d'effacer les poteaux visibles avec l'Abbaye.

Ces travaux ont coûté **308 000.00 € H.T.** et ont été subventionnés par

*le Syndicat d'Energie à hauteur de **44 000.00 €** sur éclairage public et **104 000.00 €** sur le réseau,

*le Conseil Départemental à hauteur de **29 000.00 €**

Reste donc à charge pour la Commune la somme de **131 000.00€**.

Avec l'entreprise qui effectuait les travaux du Conseil Départemental, nous en avons profité pour refaire la route devant les commerçants sur la Place de Verdun et devant la pharmacie, Place de l'Abbaye pour un montant de **17 265.00 € H.T.**

Après les travaux sur les RD, des marquages au sol ont dû être faits en complément : passages piétons, lignes diverses en thermoplastique beaucoup plus résistant. Cela a coûté **3 330.00 € HT.**

ACHATS ET TRAVAUX

2019 ET 2020

Garage Auto-école

Suite à la demande de la propriétaire de l'auto moto école, il a été décidé de construire 1 garage motos qui sera loué et un garage voiture pour la commune. Cette construction a été réalisée par les employés communaux.

Commerces locaux—Droit de préemption

Pour maintenir et sauvegarder l'activité commerciale de proximité dans le Centre bourg, le conseil municipal a préempté sur le bien situé 2 rue Jean Jaurès. Ce bien a tout de suite été revendu au même prix au commerçant afin qu'il puisse se développer et travailler dans de bonnes conditions et sans contrainte.

Travaux divers

Beaucoup de travaux sont réalisés par nos services techniques. Comme, par exemple, au nouveau cimetière, l'agrandissement du parking et un 2^{ème} robinet d'eau.

Véhicules

La Commune a acheté deux nouveaux véhicules pour les services techniques:

- un Boxer pour un coût de **20 326.85 € H.T.**
- un Master pour un coût de **26 088.74 € H.T.**

Défibrillateur

Après l'achat de 3 défibrillateurs pour le centre bourg, l'école maternelle et le stade, un nouveau défibrillateur a été acheté pour la salle socioculturelle (**1 622.40 € H.T.**)

Aire de co-voiturage

Une aire de co-voiturage, sur le Territoire de la Commune et à proximité de la voie verte, a été créée et financée par la Communauté de Communes du Pays de Bray. Le Conseil Départemental et l'Europe ont octroyé des subventions.

RAPPEL



Ouverture du Secrétariat de la Mairie, de l'Agence Postale et de la bibliothèque

**du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

**N° de téléphone de la Mairie:
03.44.82.50.15**

**N° de téléphone de l'Agence Postale
et de la bibliothèque:
03.44.82.82.04**



Pour un village propre, les services municipaux assurent l'entretien des rues de la Commune et les espaces communaux.

Mais, chaque Gérémarois doit veiller au maintien de la propreté devant son habitation ou son commerce. Il appartient à chacun de balayer le trottoir sur toute la longueur de son habitation (herbes, feuilles, neige ...).

ATTENTION, les pierres, piquets ou tous les autres objets sont interdits sur les trottoirs et les accotements.

Il vous est rappelé que :

1/ l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999 limite les horaires de tonte de gazon et autres travaux bruyants comme suit :

**Jours ouvrables, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30,
le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

2/ les haies, arbres ou arbustes en bordure des voies publiques doivent être élagués afin de ne pas gêner la circulation des piétons et la visibilité des panneaux de signalisation. De plus, les chardons et autres graminées doivent être coupés afin d'éviter leur dispersion avant le 15 juin de chaque année.

3/ les feux de quelque nature qu'ils soient sont interdits en zone urbanisée.

Vous devez obligatoirement obtenir une autorisation municipale pour tout dépôt de matériaux, de benne à gravats ou échafaudage et pour toute occupation de la chaussée ou du domaine public lors de travaux ou d'un déménagement.

REPUBLIQUE FRANCAISE <i>Liberté - Egalité - Fraternité</i>	MAIRIE DE SAINT-GERMER DE FLY
DEPARTEMENT DE L'OISE	60850 - SAINT-GERMER DE FLY
Arrondissement de BEAUVAIS	
Canton de GRANDVILLERS	☎ : 03.44.82.50.15. Fax : 03.44.82.82.09. E-Mail : mairie-st-germer@wanadoo.fr

Le maire de la commune de SAINT GERMER DE FLY,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2212-2,
Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L1311-1 et L1311-2 et R1334-30 et suivants.

ARRETE

Article 1 : Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.
Il est interdit en particulier:
- de jour comme de nuit de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés;
- de jour comme de nuit de tenir enfermé à l'intérieur d'un appartement ou dans une maison d'habitation un chien dont le comportement trouble la tranquillité publique.

Article 2 : Il est interdit d'introduire, dans tous les lieux publics où ils sont tolérés, des chiens dont les aboiements sont susceptibles de troubler le repos ou la détente des personnes.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis au tribunal compétent.

Article 4 : Le Maire, les brigades de Gendarmerie d'Auneuil et du Coudray Saint Germer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté aux brigades de Gendarmerie d'Auneuil et du Coudray Saint Germer.

Fait à Saint Germer de Fly, le 13 septembre 2018.
Le maire, Alain LEVASSEUR.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

INFORMATIONS MUNICIPALES

✓ REGISTRE ELECTORAL



Les inscriptions sur la liste électorale ont lieu toute l'année.

Pour cela, vous devez vous présenter en Mairie avec une carte Nationale d'Identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la Commune est prié de le signaler en Mairie

Les personnes ayant changé d'état civil (nom d'usage suite à un mariage ou un divorce) doivent également le signaler.

✓ RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes gens qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie dans les 3 premiers mois de l'atteinte de cet âge, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté.

✓ NOUVEAUX HABITANTS



Les nouveaux habitants doivent se présenter en Mairie munis de leur livret de famille, ou de leur carte nationale d'identité, en vue de leur inscription sur le logiciel population

✓ RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement a eu lieu du 1er janvier au 28 février 2020.
La population totale est de 1 748 habitants

✓ PASSAGE DES ORDURES MENAGERES



Les ordures ménagères et le tri sont ramassés le jeudi matin; les poubelles doivent être sorties le mercredi soir



✓ DECHETTERIE DE SAINT GERMER DE FLY

CD129 entre le Coudray et Saint Germer

HORAIRES:

Lundi : 14h à 18h

Mardi au samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

Fermeture lundi matin, dimanche et jours fériés

SCOLAIRE

EFFECTIFS 2020-2021

1ère année de maternelle

Mme QUILLET =>

24 élèves

2ème & 3ème années de maternelle

Mme LAMMERANT =>

24 élèves

2ème & 3ème années de maternelle

Mme COUTANT =>

25 élèves

CP-CE1 / Mme YERLES =>

22 élèves

CP-CE1 / Mme GABET/Mr FRAILE =>

21 élèves

CE2 / Mr NYSSENS =>

24 élèves

CM1 / Mme BOULANGER =>

22 élèves

CM1-CM2 / Mr CANIVEZ =>

23 élèves

**Soit un total de 185 élèves
(73 en maternelle & 112 en primaire)**



SCOLAIRE

Ecole Numérique



En octobre 2020, cinq tableaux interactifs ont été achetés pour chaque salle de classe.

Un tableau interactif est un tableau numérique conçu pour un usage pédagogique. C'est une version technologique du tableau noir qui, comme son nom l'indique met en avant l'interactivité. Il est doté d'un écran tactile.

NOEL POUR LES ENFANTS

Le Conseil Municipal avait décidé, pour des raisons sanitaires et de sécurité, de ne pas organiser l'arbre de Noël 2020. Mais, les enfants, déjà bien assez pénalisés durant l'année, ont eu tout de même un jouet et un goûter offerts par la Municipalité.

Ces distributions, aux écoles et en drive, ont eu lieu les 04, 11 et 12 décembre 2020.



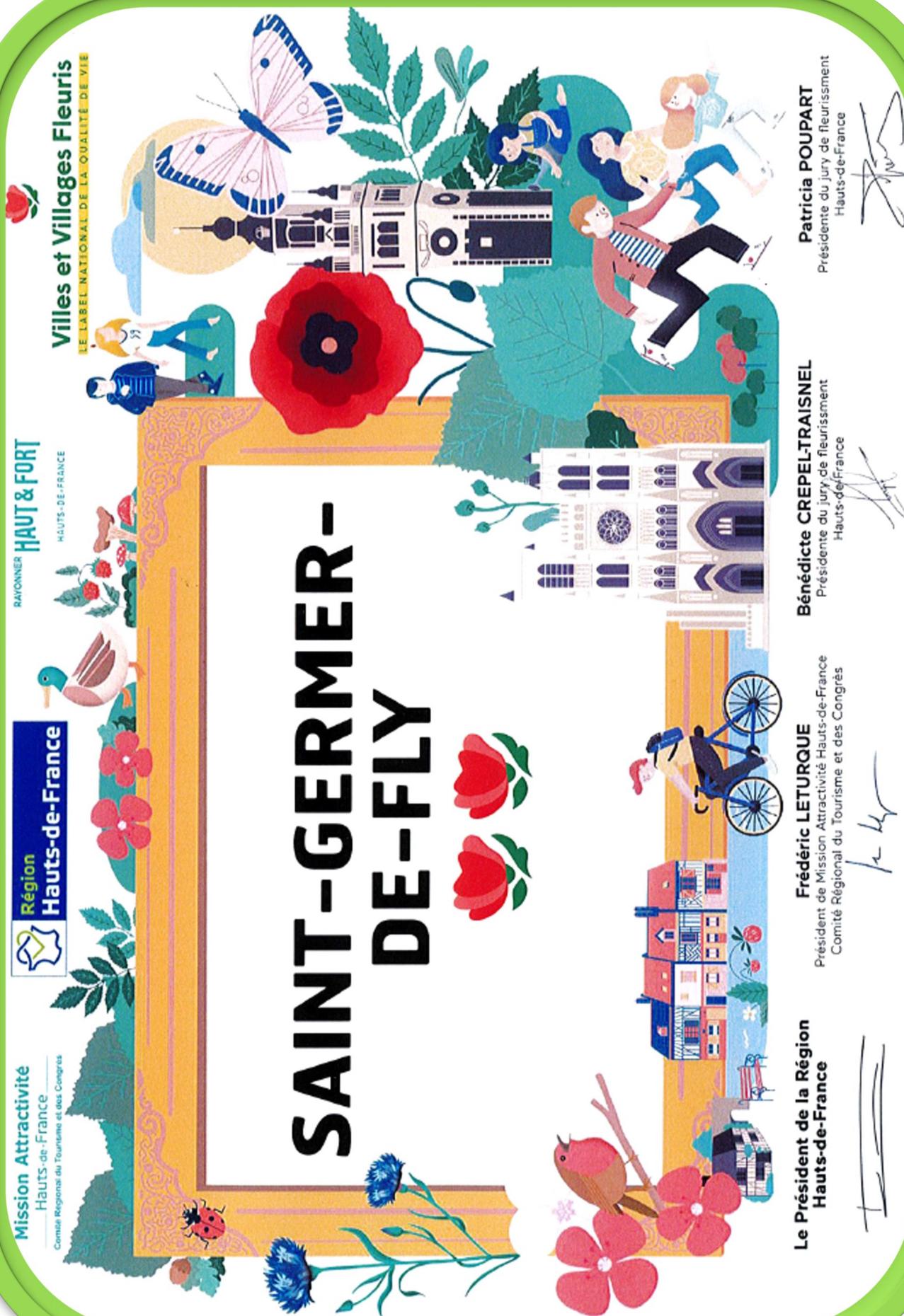
Mission Attractivité
Hauts-de-France
Comité Régional du Tourisme et des Congrès

Région
Hauts-de-France

RAYONNER
HAUT & FORT
HAUTS-DE-FRANCE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

SAINT-GERMER- DE-FLY



Le Président de la Région
Hauts-de-France

Frédéric LETURQUE
Président de Mission Attractivité Hauts-de-France
Comité Régional du Tourisme et des Congrès

Bénédicte CREPEL-TRAINSEL
Présidente du jury de fleurissement
Hauts-de-France

Patricia POUPART
Présidente du jury de fleurissement
Hauts-de-France

FLEURISSEMENT

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2019

1ère catégorie: Jardins visibles de la rue

- 1er: Mr et Mme LEQUIN Bernard
2ème: Mr et Mme TROMP Paul
3ème: Mr et Mme ROUET Charles
4ème: Mr et Mme BUNET Sébastien



2ème catégorie: Voie publique

- 1er: Mme FONTAINE Pierrette
2ème: AUBERGE DE L'ABBAYE
3ème: Mr et Mme MAUDUIT Patrick
4ème: Mr et Mme GUY Michel

3ème catégorie: Balcons et Fenêtres

- 1er: Mr et Mme DHEILLY Gérard
2ème: Mr et Mme STAS Philippe
3ème: Mr et Mme VIGNERON René
4ème: Mme DUMONT Christiane



FLEURISSEMENT

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020

Le concours, en raison de la crise sanitaire, n'a pas eu lieu et nous espérons que nous pourrons le renouveler en 2021...



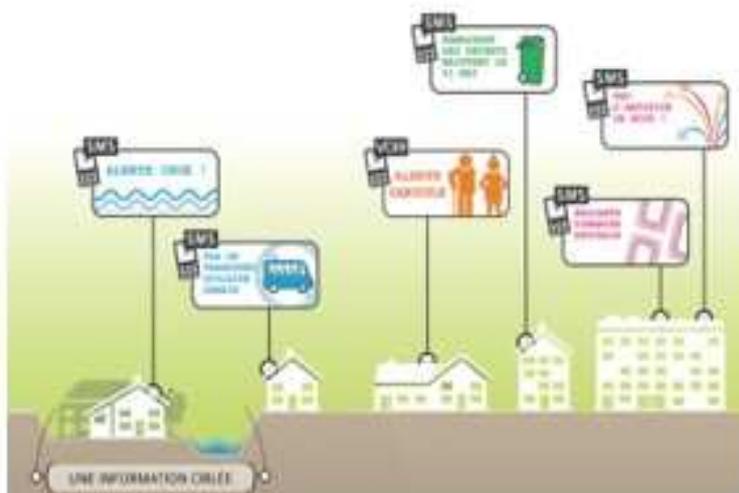
LAURÉAT
PREMIER PRIX DE
L'INNOVATION

Alerte Citoyens
votre mairie vous informe !



Mieux communiquer avec nos citoyens

Grâce à un système innovant, la mairie va pouvoir vous diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone, et ce en fonction de vos centres d'intérêt.



Risques météorologiques, pannes électriques, inondations, travaux de voirie, perturbations des transports scolaires ou bien communication de dates de manifestations (cérémonies, réunions publiques...) sont autant d'évènements pour lesquels vous souhaitez être informés.

Afin de bénéficier gratuitement de ce service d'alertes et d'informations, vous pouvez :

✓ Vous inscrire sur le site :

<https://saint-germer-de-fly.alertecitoyens.com>

✓ compléter le coupon réponse en fin de bulletin

UNE CARTE D'ACCÈS EST OBLIGATOIRE POUR VENIR DÉPOSER VOS DÉCHETS DANS LES DÉCHETTERIES DU SMDO.



Dans l'attente de votre carte d'accès en déchetteries, vous pouvez vous rendre en déchetteries munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Pour obtenir une carte,
nous invitons chaque foyer à renvoyer, par courrier
au Syndicat Mixte du Département de l'Oise - Service Technique
CS 30316 - 60203 Compiègne Cedex

- 1- Le formulaire de demande de carte qui **se trouve à la fin du bulletin** dûment complété.
- 2- Une copie de votre taxe d'habitation de l'année précédente ou, pour les nouveaux arrivants et personnes exonérées de taxe d'habitation, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, téléphone, internet ou quittance de loyer).

L'envoi des cartes à votre domicile se fait environ dans un délai de trois semaines à compter de la réception de la demande complète.

SYNDICAT MIXTE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE (SMDO)

PARC TERTIAIRE ET SCIENTIFIQUE
CS 30316 - 60203 COMPIÈGNE CEDEX

Tél : 03 44 09 67 11 | Fax : 03 44 38 23 61

E-mail : contact@smdoise.fr

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h00

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00

L'accès à la déchetterie est autorisé sur la stricte présentation d'un badge nominatif, en téléchargeant la fiche de demande de carte disponible en cliquant sur le bouton proposé ci-contre. Chaque compte est crédité de 50 passages par an, en respect avec la limitation de volume par usager (4m³ par jour pour les particuliers).

Si vos objets sont lourds, pensez à venir accompagné pour les décharger de votre véhicule.

Pour connaître toutes les modalités liées aux déchetteries, vous pouvez consulter le nouveau Règlement Intérieur des déchetteries du SMDO.

NUMÉRO VERT

0 800 60 20 02

**Service & appel
gratuits**



Vos déchets doivent être triés avant d'être apportés à la déchetterie. Certains matériaux sont à déposer directement dans les bennes ou dans des conteneurs spécifiques, d'autres sont à remettre à l'agent.

A remettre à l'agent de déchetterie :

- Piles et accumulateurs
- Déchets dangereux spécifiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires,...)
- Huiles usagées, Batteries, Radiographies
- Pneus (VL, non coupés, déjantés)



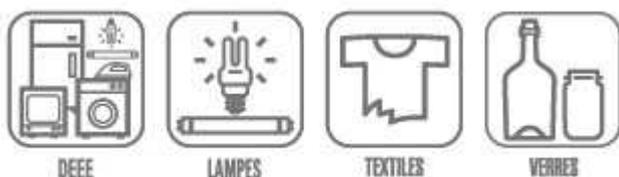
A déposer en benne directement :

- Déchets verts, Bois, Métaux, Gravats, Mobilier, Cartons
- Encombrants (déchets non recyclables)



A déposer dans les conteneurs adaptés :

- DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)
- Lampes, Textiles, Emballages en verre



Les interdits :

- Sacs fermés
- Ordures ménagères
- Déchets hospitaliers ou de soins
- Déchets industriels
- Pneus avec jantes, pneus découpés, pneus d'engins agricoles, camions, quad et motocycles
- Cadavres d'animaux
- Extincteurs, bouteilles de gaz
- Déchets avec de l'amiante liée, libre ou friable
- Cendres de barbecue et cheminée

Avenue verte

Une voie de circulation douce

La Trans'Oise

Est un maillon structurant de circulation douce de l'Ouest du département. Son tracé s'inscrit dans l'itinéraire Londres-Paris, mais aussi au sein du réseau européen « grand itinéraire cyclable de longue distance ». Ce projet a été élaboré en lien avec le Conseil général de Seine Maritime. Cette section de 26,5 km, reliant Beauvais à Gournay en Bray sur l'ancienne voie ferrée, s'inscrit dans l'itinéraire de Londres-Paris en cours d'aménagement, traversant le territoire départemental sur 106 km pour l'itinéraire définitif. Cet itinéraire fait partie du réseau « grands itinéraires cyclables » de longue distance en Europe.

Ses enjeux

Favoriser les modes de déplacements doux (vélos, piétons, rollers et personnes à mobilité réduites)

Développer les déplacements quotidiens (domicile - travail - établissements scolaires - établissements publics) ;

Accroître l'attractivité touristique et développer les activités économiques liées ;
Privilégier l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (labélisation Tourisme-Handicap moteur et auditif).

La Trans'Oise, colonne vertébrale locale

Les travaux ont débuté fin juin 2014 pour une durée de un an. La Trans'Oise traverse 9 communes, 16 voies croisées, 17 bancs, 8 tables de pique-nique, 22 arceaux vélo et 31 arbres plantés.

Le tronçon de 12,5 km qui relie Ferrières en Bray / Lachapelle aux Pots, jouxte la RN31, tout en permettant la pratique du vélo en sécurité. Il traverse la Communauté de Communes du Pays de Bray d'Ouest en Est et offre un accès facile à plusieurs des sites touristiques locaux.

L'Abbatiale et sa Sainte Chapelle à Saint Germer de Fly.

Le site Natura 2000 « Les Pâtures », permettant la découverte de la faune et la flore des prairies humides avec sentier balisé et tables pédagogiques à Villers sur Auchy.

Le site Natura 2000 « Les Communaux » permettant la découverte de l'écosystème des landes humides avec sentier balisé et tables inclinées pédagogiques à Blacourt.

Le musée de la Poterie à Lachapelle aux Pots qui présente l'historique et le savoir-faire céramiste et potier du territoire. Cette voie est exclusivement prévue pour les cyclistes, piétons et pratiquants de roller. Au-delà des loisirs, elle est aussi une alternative à l'usage de la voiture et positive pour la santé.



Office de Tourisme de Saint Germer De Fly

Créé il y a plus de 30 ans, l'Office de Tourisme Intercommunal est géré par la Communauté de Communes du Pays de Bray depuis 2003. Il met à votre disposition les informations touristiques et culturelles sur le territoire et ses alentours : plans, guides touristiques, circuits, agenda des fêtes et manifestations, programmes culturels...

Il vous propose également des visites guidées pour les groupes des principaux sites de la région, et pourra vous orienter sur les hébergements, restaurations, commerces et activités adaptés à vos besoins et envies.

Dans ses locaux, la boutique de l'Office de Tourisme vous fait découvrir les divers talents et créations d'artisans locaux.

L'équipe vous accueille :

Horaires été Mai à mi-septembre
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Dimanche et jours fériés de 9h à 13h - Fermé le lundi -

Horaires d'hiver Mi-septembre à avril
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Fermé dimanche, lundi et jours fériés

Office de Tourisme Intercommunal

11 place de Verdun
60850 Saint Germer de Fly
Tél. : 03 44 82 62 74
Fax : 03 44 82 23 56
Email : contact@ot-paysdebray.fr
Site internet : www.ot-paysdebray.fr



PASS'SPORTS

Le Pass'Sports 2020-2021 est désormais téléchargeable sur Oise.fr
Rendez-vous sur l'espace JE TELECHARGE LE PASS'SPORTS
pour accéder au formulaire de téléchargement.

Le Pass'Sports permet aux jeunes de moins de 18 ans de bénéficier d'un remboursement de 15€ sur leur licence sportive. Avec cette aide, limitée à deux licences par personne, le Département encourage la pratique sportive dans l'Oise et soutient ses clubs et associations en facilitant les inscriptions.

Contact par mail: pass-sports@oise.fr



pour les moins de 18 ans
PASS'SPORTS
15€ OFFERTS
sur la licence sportive

RENDEZ-VOUS SUR oise.fr
(dans la limite de 2 licences par personne)



Votre
collectivité
de proximité

PASS'PERMIS CITOYEN

Le Pass'Permis Citoyen est une aide financière de 600€,

sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil départemental de l'Oise pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 19 ans révolus.

Il est également ouvert aux jeunes qui ont obtenu leur permis de manière anticipée, grâce au dispositif de la conduite accompagnée.

Ce dispositif, innovant et unique en France, permet aux Oisiens de moins de 20 ans de financer leur permis de conduire en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise.

Cette expérience permet de faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire tout en s'appuyant sur la réciprocité des droits et des devoirs.

Le dossier de candidature peut également être retiré auprès des services départementaux : contact-passpermis@oise.fr



AIDE A L'ACHAT D'UN VELO ELECTRIQUE



Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir le territoire tout en encourageant la mobilité verte, le **Conseil départemental a décidé de proposer une nouvelle aide de 300€** par foyer fiscal, sans condition de ressources pour toute acquisition d'un vélo électrique neuf acheté chez un commerçant de l'Oise à partir du 1er juillet 2020.

Pour en bénéficier, vous devez habiter dans l'Oise, acheter le vélo auprès d'un commerçant de l'Oise et faire une aide par foyer fiscal

Vous pouvez télécharger le flyer sur le site du Conseil Départemental dans "Aide à l'achat d'un vélo électrique" et consulter le règlement

PASS BAFA / BAFA

Pour bénéficier du dispositif, vous devez :

- ✗ être âgé de 18 à 25 ans révolus pour le BAFA et de 18 à 27 ans révolus pour le BAFD à la date de dépôt du dossier de candidature,
- ✗ être domicilié dans l'Oise (hors résidence scolaire et universitaire) ou avoir un foyer fiscal parental situé dans l'Oise.

BUS POUR L'EMPLOI



LE BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI

DU 5 JANVIER AU 1^{ER} AVRIL 2021



GRANDVILLIERS • BEAUVAIS NORD • BEAUVAIS SUD

EMPLOI
FORMATION
ÉCOUTE
INFORMATIONS
SUIVI
INSERTION



▶▶▶ SERVICE DÉPARTEMENTAL ITINÉRANT OUVERT À TOUS

MILLY-SUR-THÉRAIN 09H15-12H30 HERCHIES 14H00-16H45	3 FEVRIER	SIS-EN-BRAY 09H30-12H30 ST ASSIS-EN-BRAY 14H00-16H30	4 MARS
MORVILLERS 09H45-12H30 MARSEILLE-EN-BEAUVAIS 14H00-16H30	4 FEVRIER	PUISEUX-EN-BRAY 09H45-12H30 ESPAUBOURG 14H00-16H30	9 MARS
SOMMEREUX 09H45-12H30 GRANDVILLIERS 14H00-16H30	9 FEVRIER	ST LÉGER-EN-BRAY 09H45-12H30 ST PAUL 14H00-16H45	10 MARS
VILLERS-ST-BARTHÉLÉMY 09H30-12H30 BEAUVAIS ST JEAN 14H00-16H45	10 FEVRIER	SAVIGNIES 09H30-12H30 AUX MARAIS 14H00-16H45	11 MARS
ST GERMER DE FLY 09H45-12H30 LE COUDRAY ST GERMER 14H00-16H30	11 FEVRIER	BERNEUIL-EN-BRAY 09H30-12H30 AUTEUIL 14H00-16H30	16 MARS
SONGEONS 09H45-12H30 HANVOILE 14H00-16H30	14 FEVRIER	ST QUENTIN-DES-PRÉS 09H45-12H30 VILLERS-SUR-AUCHY 14H00-16H30	17 MARS
BEAUVAIS ST LUCIEN 09H15-12H30 BEAUVAIS ARGENTINE 14H00-16H45	17 FEVRIER	ROMESCAMPS 09H45-12H30 BLARGIES 14H00-16H30	18 MARS
SÉRIFFONTAINE 09H45-12H30 TALMONTIERS 14H00-16H30	18 FEVRIER	ST SAMSON-LA-POTERIE 09H45-12H30 CRILLON 14H00-16H30	23 MARS
LA CHAPELLE-AUX-POTS 09H30-12H30 ST OMER EN CHAUSSÉE 14H00-16H45	23 FEVRIER	ST MARTIN-LE-NOUËL 09H15-12H30 PROCOURT 14H00-16H45	24 MARS
LIMUS 09H45-12H30 PISSIELEU 14H00-16H30	24 FEVRIER	HÉTOMESNIL 09H45-12H30 HAUTE-ÉPINE 14H00-16H30	25 MARS
BLICOURT 09H45-12H30 SAINT-MAUR 14H00-16H30	25 FEVRIER	ST ARNOULT 09H45-12H30 ERNEMONT BOUTAVENT 14H00-16H30	30 MARS
MOLLIENS 09H45-12H30 FEUDJÈRES 14H00-16H30	2 MARS	CEMPUIS 09H45-12H30 GAUDECHART 14H00-16H30	31 MARS
CUIRY-EN-BRAY 09H45-12H30 BLACOURT 14H00-16H30	3 MARS	DAMÉRAUCOURT 09H45-12H30 SARNOIS 14H00-16H30	01 AVRIL

EN RAISON DE LA CRISE ACTUELLE, LE DÉPARTEMENT S'ASSURE DU BON RESPECT DES MESURES SANITAIRES POUR LA SÉCURITÉ DES VISITEURS ET DE SES AGENTS.

AINSI :



LE MASQUE EST OBLIGATOIRE



QUATRE PERSONNES MAXIMUM DANS LE BUS
(deux agents du Département et deux visiteurs)



DU GEL HYDROALCOOLIQUE EST FOURNI À L'ENTRÉE



LE NETTOYAGE DU MOBILIER ET DES POIGNÉES DE PORTE EST EFFECTUÉ APRÈS CHAQUE ENTRETIEN INDIVIDUEL

BUS - PMI



Le Bus de la PMI, spécialement aménagé pour les familles et leurs enfants, propose des consultations médicales de prévention gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans.

Il parcourt toute l'année l'ensemble du Département et plus particulièrement les communes rurales éloignées des lieux de consultation de la PMI situés dans les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS) notamment.

Les consultations s'effectuent uniquement sur rendez-vous au
06 80 91 31 40

Contact

Conseil Départemental de l'Oise
Service de la Protection Maternelle et Infantile
1, rue Cambry - CS 80941
60024 Beauvais CEDEX
Tél. : 03 44 06 62 55 - 06 80 91 31 40



LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

GARDE D'ENFANT



AIDE
À LA GARDE D'ENFANT
DE MOINS DE 3 ANS

JUSQU'À
480€
par an et par enfant

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER
SUR **OISE.FR**

Cette aide s'inscrit dans le Plan de Relance post COVID-19 en soutien au pouvoir d'achat des familles afin d'aider financièrement les parents de jeunes enfants.

Le montant de cette aide est fixé à 480 € maximum par enfant et par an et bénéficiera à une très large majorité des familles de l'Oise.

Considérant que l'argent public n'est pas de l'argent gratuit, le Conseil départemental de l'Oise a établi un reste à charge fixé à 50 € par enfant. Dans cette Oise des Droits et des Devoirs que le Conseil départemental de l'Oise promeut, il était, en effet, indispensable que chaque famille participe à hauteur minimale de 50 € pour la garde de son enfant.

Cet effort en faveur du pouvoir d'achat des ménages de l'Oise a pu être engagé grâce aux efforts réalisés par la collectivité depuis 2015. Cette prudence permet aujourd'hui de faire face à des situations exceptionnelles sans augmenter les impôts.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

**Pour toute question sur l'aide à la garde d'enfant,
vous pouvez nous contacter au 03 44 06 61 60
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h,
ou par mail à aide-garde-enfant@oise.fr**

CENTRE SOCIAL RURAL

Les activités & Services

du Centre Social Rural « François Maillard »



Accueil
de loisirs

A.L.S.H

Accueils de Loisirs Sans Hébergement

3-11 ans

Mercredis et/ou Vacances scolaires :
Cuigy en Bray, La Chapelle aux Pots,
La Bosse, Le Coudray St Germer,
Ons en Bray et St Germer de Fly



JEUNESSE

Actions citoyennes et solidaires

11-14 ans & 14-18 ans

Sports, loisirs, ateliers, sorties, visites,
séjours, actions solidaires
et chantiers jeunes
sur tout le territoire de la CCPB



POINT ECOUTE

Soutien, accompagnement
et écoute psychologique

Pour toute la famille

2 fois/mois le mercredi
de 16h00 à 18h00, une psychologue
est présente dans nos locaux.
Uniquement sur RV



ANIMATIONS FAMILLES

Ateliers, sorties, temps d'échanges

Pour toute la famille

Animations culturelles et ludiques
tout au long de l'année :
Bibliothèque, ateliers, sorties...



MEDIATION NUMERIQUE

Pour toute la famille

En partenariat avec La Poste et les
communes, accompagnement du public sur des
demandes administratives en ligne dans les
agences postales communales :
Talmontiers (le Mercredi matin)
Ons en Bray (le Jeudi matin) et
St Germer de Fly (le vendredi matin)



ATELIERS NUMERIQUES SENIORS CONNECTES

Seniors

Pour lutter contre la fracture numérique
Animation d'ateliers d'initiation
et mise à disposition de tablettes
« Ardoiz » de La Poste
pour une durée déterminée



MONALISA

Mobilisation Nationale
contre L'isolement et la Solitude
des personnes Âgées

Seniors

Porté par le Conseil Départemental de
l'Oise et déployé par le Centre Social.
Lutte contre l'isolement des seniors
en soutenant et suscitant
l'engagement bénévole de proximité.
Visites de convivialité sur Rendez-Vous :
promenades, jeux de société, moments
partagés autour d'un thé ou d'un café...



PREVENTION & PERTE DE L'AUTONOMIE

Ateliers, moments conviviaux
et temps d'échanges

Seniors

Avec l'appui du Conseil Départemental
et de la Conférence des Financeurs :
Temps d'animation de lutte
contre l'isolement et de prévention
de la perte d'autonomie
Programme selon calendrier :
Ateliers mémoire, ateliers équilibre, sor-
ties culturelles, ateliers récréatifs ...



TRANSPORT

Aide à la mobilité
Transport collectif et individuel

Particuliers, associations
Institutions et collectivités locales

Transport collectif du Pays de Bray
Mise à disposition de
véhicules 5 et 9 places,
minibus 15 places et car de 55 places
Devis sur demande
Transport solidaire
Transport à la demande (service payant)
Système de transport basé sur
la solidarité et le volontariat

Envie de partager, d'accompagner, de s'investir ...

Devenez bénévole au Centre Social Rural (visites de convivialité, transport
solidaire, transport à la demande...)

Association du Centre Social Rural Intercommunal « François Mail-
lard » 4, rue des écoles 60850 Le Coudray St Germer
☎ : 03.44.81.83.00 - ✉ : csr.francois.maillard@wanadoo.fr
Site : centresocialmaillard.com



LE COUDRAY SAINT GERMER

SERVICES & PERMANENCES au CENTRE SOCIAL RURAL

	<p>La Maison de l'Emploi et de la Formation Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 La MEF est à la disposition de tous les publics (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés ou entrepreneurs) avec ou sans rendez-vous, pour les aider dans leurs démarches de recherche d'emploi et les informer sur les droits à la formation.</p>	<p>Laura Nantier Christelle Mille ☎ : 03 44 81 76 00 ☎ : 03 60 56 60 60</p>
	<p>Assistante de Service Social - Le mercredi de 9h30 à 12h00 Le service social de la Carsat Nord Picardie est un service spécialisé dans le domaine de la santé. Il s'adresse aux assurés du régime général et à leurs ayants droit, confrontés ou susceptibles de l'être, à un problème de santé ou de perte d'autonomie. Sur Rendez-Vous</p>	<p>Marion Balaguy ☎ : 03 20 05 62 70</p>
	<p>Permanences de la PMI - selon calendrier <ul style="list-style-type: none"> ● Les groupes parents-enfants Temps de rencontre, d'échanges et de jeux destinés aux enfants de moins de quatre ans accompagnés de leurs parents et animés par des professionnels de la Protection Maternelle Infantile (PMI). ● Les consultations médicales Des consultations médicales pour l'enfant jusqu'à l'âge de 6 ans ● Les consultations de la puéricultrice Des conseils en puériculture (alimentation, sommeil, pesées, hygiène, etc.) ● Les consultations de la sage-femme Une sage-femme à votre écoute : déclaration de grossesse, préparation à l'accouchement, suivi de grossesse, contraception... </p>	<p>Mmes Bothereau et Cauliez ☎ : 03 44 10 83 85 Dr Catherine Glatigny ☎ : 03 44 10 75 30 Valérie Cauliez ☎ : 03 44 10 75 30 Cécilie KLECZEWSKI ☎ : 03 44 10 75 30</p>
	<p>Permanences Assistante Sociale - Le Mercredi à partir de 13h30 Elle vous informe sur vos droits en matière de prestations sociales, médicales, d'accès à la formation, au logement et vous oriente vers des lieux d'accueil spécialisés lorsque c'est nécessaire. Sur Rendez-Vous</p>	<p>Marion Dezoutter ☎ : 03 44 10 75 30</p>
	<p>Maison du Conseil Départemental Le mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00 Pour faciliter vos démarches administratives, obtenir des informations sur les aides départementales, être accompagné dans la constitution des dossiers</p>	<p>Mehdi Bakir ☎ : 06 85 91 73 36</p>
	<p>Bus départemental pour l'emploi - selon calendrier Pour vos recherches d'emploi, formation, suivi personnalisé, rédaction de CV, valorisation du parcours professionnel, recrutement, accompagnement...</p>	<p>Bus pour l'emploi ☎ : 06 71 92 27 46</p>
	<p>Permanences ADIL - Le 2^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 17h00 Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise Une question sur le logement ou l'énergie, frappez à la bonne porte ! - Sur Rendez-Vous</p>	<p>☎ : 03 44 48 61 30</p>
	<p>Animatrice Locale d'Insertion - Référente R.S.A - selon calendrier Le référent RSA vous aide, vous accompagne et vous conseille. Il est compétent pour analyser avec vous votre situation sociale et professionnelle, vous fournit des informations et vous propose des actions à mener. Sur Rendez-Vous</p>	<p>Katia Lamarre ☎ : 03 44 84 46 83</p>
	<p>La Maison France Services Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - Sur Rendez-Vous Vous cherchez des informations, vous souhaitez effectuer des démarches par internet, nous pouvons répondre à vos attentes et vous permettre d'accéder à une large palette de services : aide, écoute et accompagnement de qualité dans vos démarches de la vie quotidienne (prestations sociales, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative ...). Au Centre Social mais aussi au plus proche de vous, dans les Agences Postales Communales de : <ul style="list-style-type: none"> • Talmontiers, le Mercredi de 9h00 à 12h00 • Ons en Bray, le Jeudi de 8h45 à 11h45 • Saint Germer de Fly, le Vendredi de 9h00 à 12h00 </p>	<p>Marie, Vanessa ou Elise ☎ : 03 44 81 83 00</p>
	<p>L'Agence Postale Communale Le lundi et mercredi de 13h30 à 17h30 Le mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Pour acheter des timbres, des enveloppes prêt-à-poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier Pour déposer vos lettres et colis Pour retirer vos lettres recommandées et vos colis Pour effectuer des opérations financières de dépannage (retrait d'espèces, transmission de versement d'espèces)</p>	

Association du Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard »
4, rue des écoles 60850 Le Coudray Saint Germer
03 44 81 83 00 | csr.francois.maillard@wanadoo.fr | www.centresocialmaillard.com


CENTRE SOCIAL RURAL INTERCOMMUNAL
FRANÇOIS MAILLARD

A SAVOIR ...

PRODUITS PÉRIMÉS MAIS MANGEABLES



FAT & SWEET FRANCE

APRÈS LA DATE (DDM)



CRÈME FRAÎCHE STÉRILISÉE OU UHT

Jusqu'à 2 semaines après la date si le pot n'a pas été ouvert.



SAUCES (MOUTARDE...)

Jusqu'à 2 mois après la date limite.

Attention, si le pot ou le flacon est déjà ouvert, il faut le consommer rapidement.



BISCUITS-CÉRÉALES

Jusqu'à 2 mois après la date limite.

À conserver dans une boîte, afin d'éviter qu'ils ramollissent ou que des mites se développent dans l'humidité du carton.



PRODUITS SECS (RIZ, PÂTES, LENTILLES)

Plusieurs années après la date limite.

À conserver au sec dans des récipients en verre ou des bocaux fermés.



CONSERVES

Plusieurs années après la date limite.

À conserver dans un endroit sec, veiller à ce que les boîtes ne soient pas percées, gonflées, cabossées ou rouillées.



BEURRE-MARGARINE

Jusqu'à 2 mois après la date limite.

Les microbes ne se développent pas dans un corps gras. Il peut néanmoins brunir, durcir ou rancir au contact de l'air. Le beurre salé ou 1/2 sel se conservera mieux que le beurre doux.



MIEL

Ne se périmé jamais.

Il peut blanchir, et va naturellement se cristalliser, ce qui n'empêche pas sa consommation. Les miels industriels contiennent du sucre non naturel.



SURGELÉS

Jusqu'à 1 an (voire plus) après la date limite.

Si vous les congélez vous-même, il vaut mieux les consommer dans les mois qui suivent, en indiquant bien la date de congélation. Il est indispensable de respecter la température (-18°C).



FROMAGES

Les fromages à pâte cuite (emmental) sont moins sujets au développement microbien : *jusqu'à 2 mois.*

Les fromages à pâte molle se conservent moins : *environ 10 jours.* Il faut donc bien respecter la DDM.



LAIT UHT

Jusqu'à 2 mois après la date limite s'il n'est pas ouvert. UHT : l'Ultra Haute Température permet de détruire les bactéries.



CHOCOLAT

Jusqu'à 2 ans après la date limite. Il peut blanchir. S'il est vieux, mieux vaut le mettre dans un dessert pour profiter au mieux des propriétés gustatives restantes.



PÂTE À TARTINER

Jusqu'à 2 mois après la date limite. Et elle sera encore meilleure si vous la préparez maison !



10

RÈGLES POUR BIEN MANGER

1

LIMITER LES ALIMENTS ULTRA-TRANSFORMÉS

Parce que l'alimentation d'origine industrielle est source de sucre et d'additifs inutiles et potentiellement toxiques.

2

DES REPAS AVEC AU MOINS 50% DE VÉGÉTAUX

Pour leurs fibres et leurs substances protectrices.

3

UNE MAJORITÉ D'ALIMENTS À DENSITÉ CALORIQUE FAIBLE

Car ils sont rassasiants avec peu de calories.

4

CHOISIR DES ALIMENTS À DENSITÉ NUTRITIONNELLE ÉLEVÉE

Pour des calories bien pleines de micronutriments.

5

CHOISIR DES ALIMENTS ANTIOXYDANTS

Afin de protéger les cellules de l'agression de particules toxiques et de prévenir le vieillissement.

6

CHOISIR DES ALIMENTS À IG BAS

Ils s'opposent à la prise de poids, ralentissent le vieillissement et préviennent diabète et cancer.

7

ÉQUILIBRER SES GRAISSES ALIMENTAIRES

Car de la qualité des graisses que nous avalons, dépendent de nombreuses fonctions biologiques essentielles.

8

VEILLER À L'ÉQUILIBRE ACIDE-BASE

Pour bien fonctionner, le corps a besoin d'être légèrement alcalin. Or l'alimentation moderne est globalement acidifiante.

9

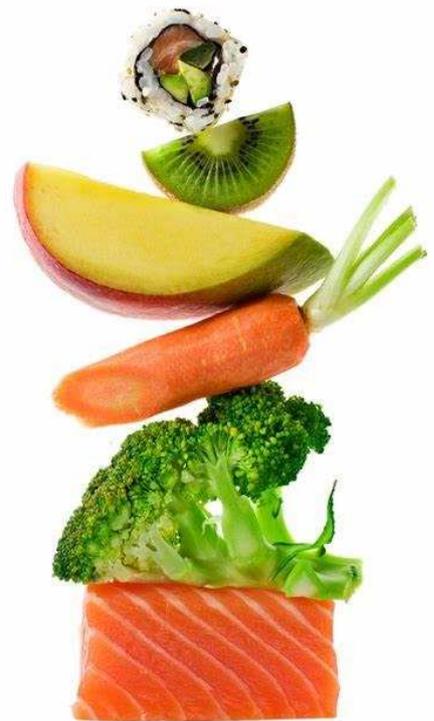
LE SODIUM ET PRIVILÉGIER LE POTASSIUM

L'alimentation actuelle est trop riche en sel ce qui augmente le risque de maladie cardiovasculaire.

10

MANGER HYPOTOXIQUE

Pour éviter les composés potentiellement toxiques (polluants, additifs, issus de cuisson à haute température...)



5 fruits et légumes
par jour...
C'est bon
pour la santé !



REPAS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



**Le centre Communal d'Action Sociale de SAINT GERMER DE FLY
a organisé son repas annuel le dimanche 24 novembre 2019.**

Cette année, la décoration a été réalisée sur le thème des Iles.

Presque 250 convives y ont participé avec notamment

Mme Agnès THILL, Députée,

Mme Martine BORGGOO et Monsieur Gérard DECORDE,

Conseillers Départementaux,

et de Melle Johanna AUBE, Rosière.

**Chaque année, le CCAS offre à chaque Gérémarois de 65 ans et plus
4 bons de 10.00 euros chacun à utiliser chez les commerçants de la Commune.**



DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019



MENU

Apéritif

Kir vin blanc & ses 5 amuse-bouche

Entrée Froide

Foie gras de canard et son confit d'oignons sur toasts briochés

Entrée Chaude

Filet d'aile de raie à la Normande

Trou Normand

Sorbet pomme verte

Plat

Suprême de pintade au cidre
Crèmeux de carottes & brocolis
Pommes grenailles

Salade & Fromage

Salade verte & Duo de fromages

Dessert

Petits fours

Café ou thé & douceur chocolatée

Boissons : Vins rouge, blanc & rosé, eaux, jus de fruit & Pétillant



En raison de la crise sanitaire que nous connaissons, le centre Communal d'Action Sociale de SAINT GERMER DE FLY n'a pas pu organiser son repas annuel en 2020.

Mais, comme chaque année, 4 bons de 10.00 euros chacun ont été offerts à chaque Gérémarois de 65 ans et plus.

Si des personnes de 65 ans et plus n'ont pas reçu les bons, merci de vous présenter au secrétariat de Mairie avec une carte nationale d'identité, un livret de famille et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

MERCI

COMITE DES CHEVEUX BLANCS

Si la crise sanitaire le permet, le Comité des Cheveux Blancs assurera le char à la fête communale, comme tous les ans.

Le repas annuel sera organisé ainsi que l'Assemblée Générale.

■ SAINT-GERMER-DE-FLY

DEPUIS LE CONFINEMENT. Les fleurs en papier ont envahi la maison de Jacqueline

Pendant le confinement, Jacqueline Fresser s'est attelée à la tâche. Seule dans sa maison, elle a confectionné les fleurs en papier dédiées au char de la fête du village. Des fleurs qui devront attendre l'année prochaine.

Tout le monde à Saint-Germer-de-Fly connaît ce petit bout de femme qui du haut de ses 86 ans traverse chaque jour, matin et soir, la petite place qui la mène de chez elle à l'Abbaye qu'elle ouvre pour les visiteurs. « Il m'arrive parfois que des personnes viennent frapper à ma porte après la fermeture pour visiter le monument, surtout l'été ».

Et Jacqueline de refaire le trajet pour satisfaire les touristes depuis déjà de longues années.

« C'était une période triste »

Mais sa vie ne se résume pas à cette fonction. Elle est aussi présidente de l'association des Cheveux blancs de la commune. Et à ce titre, avec ses adhérents, elle prépare habituellement chaque

année la décoration d'un char pour la fête patronale. « Mais voilà, cette année après le démarrage de la confection des fleurs où nous étions une douzaine, la covid-19 est passée par là et nous avons été confinés chez nous dès la mi-mars », raconte Jacqueline.

Et la retraitée d'ajouter : « C'était une période triste, je ne voyais plus beaucoup de monde, juste ma voisine pour jouer un peu à Triominos ».

Des centaines de fleurs

Ne pouvant plus recevoir ses amis pour la fabrication des fleurs, Jacqueline décide alors d'en faire seule chaque jour. Aujourd'hui, sa salle à manger et son salon sont envahis de centaines de fleurs en papiers et de décorations prêtes pour le char.

Mais la nouvelle est tombée il y a quelques jours : il n'y aura pas de fête.

Loin de décourager la dyna-

mique Jacqueline, elle cherche désormais à stocker ses réalisations en vue de la fête 2021.

Une vie simple mais animée

Jacqueline Fresser est née, a fait sa scolarité et s'est mariée à Saint-Germer-de-Fly. Elle a été rosière en 1952, s'est occupée des jeunes de la commune durant de nombreuses années, a fait le catéchisme, a préparé les messes de minuit et la crèche vivante avant de devenir présidente des Cheveux blancs.

Son époux est décédé il y a 44 ans. Ils ont eu une fille, Claudine. « Elle a remis une gerbe de fleurs à Anne-Aymone Giscard d'Estaing, la femme du président de la République de l'époque, en 1976, lors de sa visite dans le village », dit fièrement Jacqueline qui mène une vie simple en donnant beaucoup pour les autres.



Jacqueline Fresser au milieu des centaines de fleurs en papier dans sa maison.

REPAS. Les cheveux blancs à table

Ils étaient heureux les membres du comité des cheveux blancs de Saint-Germer-de-Fly, de se retrouver enfin après de longs mois où la situation sanitaire ne permettait pas de se réunir. Ces joyeuses retrouvailles, dans le respect des règles sanitaires, se sont effectuées lors du repas du club présidé par Jacqueline Fresser. Par mesure de sécurité, c'est à la porte du restaurant dans une ambiance guinguette avec l'accordéon de Jean-Claude Lajein interprétant Le Petit Vin Blanc et autres airs entraînants, que les invités attendaient le moment de passer à table.

Lorsque les trente convives furent réunis, la présidente invitait à s'asseoir pour un repas servi par Céline, Sylvain et l'équipe.



Le comité cheveux blancs se retrouve après une longue absence

Au menu, après l'apéritif arrivait la terrine maison suivie de la pintade sauce forestière et ses légumes. Pour le dessert et avant

le café, il y avait l'omelette norvégienne. Le sorbet était offert par l'établissement. Le repas se déroulait dans une ambiance de

fête. Que c'était bon de retrouver un moment de vie presque normal en cette période, surtout pour des aînés souvent esseulés.

Club de l'Amitié

SAINT GERMER DE FLY

Présidente : Josette ROBERT

Tél : 03 60 17 29 52



Le CLUB DE L'AMITIE 3 se réunit tous les jeudis après-midi au cours desquels nous avons la joie de nous rencontrer afin de partager des moments de convivialité, tels que les jeux de cartes & société ainsi que le goûter très apprécié des membres.

Toute personne âgée de plus de 60 ans peut adhérer au Club et participer à ces moments conviviaux.

Il est également organisé des sorties. En 2019, nous avons assisté à une demi-journée publicitaire avec déjeuner et avons fait une croisière sur la Somme. Nous sommes allés voir deux spectacles à FORGES LES EAUX (Mariocca et Variety Show « hommage à M. & G CARPENTIER »).

Le Club a organisé un loto en octobre 2019 ainsi que deux repas, un en juin et l'autre en décembre 2019 avec un divertissement animé par JACKY LEROUX SPECTACLES, lequel a été très apprécié.

En ce qui concerne l'année 2020, nos réunions et manifestations ont été annulées en raison de la crise sanitaire, sauf une sortie qui a été reportée au 3 septembre 2021. Il s'agit d'un dîner avec spectacle « LE SOUFFLE DE LA TERRE » à AILLY SUR NOYE. Une information sera distribuée en temps utile si celui-ci avait lieu.

Nous espérons de tout cœur que nous puissions enfin nous réunir au cours de l'année 2021.

CLUB DE L'AMITIE 3
La Présidente Madame ROBERT





LES JARDINS FAMILIAUX



conseiller municipal, situait geo-

■ SAINT-GERMER-DE-FLY

LOISIRS. Les membres des jardins familiaux préparent la saison

Le nouveau président Patrick Lefevre débutait l'assemblée générale des jardins familiaux de Saint-Germer-de-Fly par la distribution de graines aux 30 adhérents et proposait un achat groupé de graines précoces. « Dans ce cas, il faut remettre la liste de ses choix en juin dans la boîte aux lettres de l'association pour une commande en septembre » précisait-il.

Dans ses projets pour l'année en cours, il y a l'idée d'une visite aux Hortillonnages d'Amiens ou un repas entre jardiniers, ou encore un concours du plus beau légume.

Il laissait ensuite la parole au trésorier départemental Daniel Verhaeghe qui faisait le point sur la situation du département. « Nous comptons 54 475 adhérents pour 50 associations de jardins familiaux. Mais il faut renforcer le conseil d'administration pour préparer l'avenir »



Le bureau et les membres des jardins familiaux.

soulignait Daniel Verhaeghe en ajoutant : « Par ces temps difficiles, nous faisons du social car celui qui fait son jardin nourrit sa famille et peut faire jusqu'à 1 400 € d'économie par an ».

C'est ensuite à l'aide d'une vidéo que des conseils étaient donnés à l'assistance pour mieux gérer son jardin.

Alain Levasseur, le maire, félicitait alors l'association pour son

dynamisme. « Votre assoc fonctionne comme celles lages. Cela veut dire que Germer-de-Fly va bien ». conditionnelle tombola term journée.

2020

* 02 février 2020 = Congrès Départemental des Jardins Familiaux de l'Oise

* 18 février 2020 = Assemblée Générale de l'Association

↪ Adhésion de 30 adhérents

↪ Tombola

↪ Verre de l'amitié

2021

Suite aux conditions sanitaires, l'association est dans l'obligation de faire une distribution **en drive**

**le samedi 27 février 2021,
à la salle socioculturelle (hall)
de 14h00 à 18h00**

TARIF-ADHESION°: ¶

 → Carte-seule = 5.00-€¶

 → Carte+ fleurs = 10.00-€¶

 → Carte+ graines potagères = 20.00-€¶

 → Carte+ graines potagères+ fleurs = 25.00-€¶



LE COMITE DES FETES

Par le biais du bulletin municipal, l'équipe du Comité des Fêtes vous propose une rétrospective de l'année 2019 et du premier trimestre 2020.

Concernant les neuf derniers mois de l'année 2020, le bilan sera rapide. En effet, les mesures sanitaires liées au covid 19 ont mis en arrêt nos activités. Ceci étant une sage décision vu la gravité de l'épidémie.

Pour rappel, plusieurs de ces manifestations ont été organisées avec l'aide de la Municipalité.

Un après midi dansant, avec l'orchestre de Guillaume PRUVOST, a ouvert les festivités 2019. Comme à l'habitude pour ce genre de prestation, le succès était au rendez vous; la salle socioculturelle étant appréciée par les couples de danseurs.

Viendra quelques jours plus tard, le Mardi Gras; des animations ont été proposées aux enfants et un goûter était offert par le Comité des Fêtes.

Une pièce de théâtre clôtura les manifestations hivernales. Nous avons eu le plaisir d'accueillir la compagnie du Mardi qui est venue se produire avec la pièce « Juliettes et Roméos »



Le 22 juin, après avoir pris une pause, le Comité des fêtes organisa la Saint Jean, manifestation importante pour l'équipe.

Après avoir réuni la matière première sur le stade, trois soirées de dur labeur ont permis de monter la pyramide. Il faut préciser que l'équipe est expérimentée dans ce domaine et que deux nacelles et un chariot télescopique sont mis à notre disposition.

L'équipe dédiée au bar et à la restauration a également bien géré la situation face à la forte affluence

L'agence PRESTISHOW a été sollicitée pour nous proposer un spectacle. Mission réussie pour Eddy PARKER car l'ambiance était au rendez vous

La Fête Médiévale, une première pour la commune de Saint Germer de Fly, s'est déroulée les 6 et 7 juillet. Notre mission pendant ces deux jours était d'assurer la restauration en collaboration avec d'autres associations.

Quelques jours plus tard, la Fête Nationale fût organisée. Le contenu de la journée, c'est-à-dire les jeux, la restauration, le défilé aux lampions, le feu d'artifice et le bal populaire, s'est déroulé dans d'excellentes conditions.



En 2019, la Fête de la Rosière a débuté comme à l'habitude le samedi avec de magnifiques vélos fleuris et de nombreux enfants déguisés. Un mini récital de variété et la présence de mascottes ont réjoui les enfants.



Johanna & MICKEY



Une jeune chanteuse



Cette journée du samedi se termina par une soirée animée par la troupe B & M COMPANY à laquelle assistaient la Rosière 2018 et la nouvelle élue pour l'année 2019.



*De gauche à droite :
Daniel VILLETTE, Rosier 2019, Johanna AUBE, Rosière 2019,
Alain LEVASSEUR, Maire, Cassandra DEMAZURE, Rosière 2018,
Denis BERNARDIN, Rosier 2018 et Dominique LOISEAU, Président*



Sébastien TALDU © www.shotpix.com

Le lendemain, de nombreuses personnes s'étaient données rendez-vous Rue Derrière le Bois, pour le départ du corso fleuri.

Six chars fleuris étaient alignés et prêts à défiler dans les rues de Saint Germer de Fly. Cinq groupes musicaux étaient également présents pour accompagner et mettre de l'ambiance.

Un grand Merci au Club des cheveux blancs, au Comité de Jumelage, à la Société de Chasse, à l'Amicale Bouliste, aux Colombes Intercommunales, au Country Fly, et au Conseil Municipal pour leur investissement à l'occasion de la Fête de la Rosière.

Les groupes qui ont accompagné les chars



Le 10 novembre, l'équipe du Comité des Fêtes organisait son deuxième Festival de Musique. Le résultat a été concluant car trois cents personnes se sont données rendez-vous sur le parquet de la salle socioculturelle.



Afin d'avoir un programme diversifié au niveau de la musique, le Comité des Fêtes avait fait appel à deux pointures : Delphine HUBIN et Seb'PRESTA.

Puis au mois de décembre, était organisé par la Municipalité, l'Arbre de Noël. Notre participation est modeste par rapport à cette manifestation, puisqu'elle se limite à l'organisation du concours de dessin, l'arrivée du père Noël et la distribution des bonbons.

Puis arrive l'année 2020, pendant laquelle nous aurons uniquement participé au Carnaval



Par le biais de ces quelques pages, il a été fait un petit résumé des principales animations de l'année 2019.

Nos principaux objectifs sont toujours de vous proposer des animations de qualité, diversifiées et touchant un public de tout âge.

Je profite de l'occasion, pour remercier et féliciter à nouveau l'ensemble de l'équipe, pour son investissement à l'animation de la commune de Saint Germer de Fly.

Un grand Merci également, à la Municipalité, pour la mise à disposition des différents équipements et le soutien du personnel communal.

En fonction de la situation sanitaire, l'équipe du Comité des Fêtes vous donne rendez-vous en 2021 aux manifestations suivantes:

- Fête de la Saint Jean le samedi 18 juin ,
- Fête Nationale le mercredi 14 juillet,
- Fête de la Rosière le samedi 18 et le dimanche 19 septembre,
- Brocante le dimanche 03 octobre,
- Arbre de Noël le samedi 11 décembre.

Dominique LOISEAU
Président du Comité des Fêtes



La fête de la Rosière 2020 n'ayant pas eu lieu,
la Rosière 2019, Johanna AUBE,
a accepté de prolonger ses engagements pour un an.

Nous la remercions.

TAÏCHICHUAN ET QIGONG

Suite à un manque d'adhérents, le club de judo de ST GERMER-DE-FLY a cessé ses activités. Seule la partie TAÏCHICHUAN et QIGONG continue d'exister. Nous avons donc rebaptisé ce club en : « TAÏCHICHUAN ET QIGONG DE ST GERMER-DE-FLY ».

Les séances se déroulent les mercredis matin (9h/11h) et les jeudis soir (19h/21h) à la salle des fêtes.

Les cours sont dispensés par un professeur diplômé.

Les activités de ce club sont les suivantes :

Taïchichuan : gymnastique douce permettant d'entretenir sa santé physique et mentale. Il convient aussi bien aux jeunes, pour leur permettre de canaliser leur énergie, qu'aux anciens, pour revitaliser le corps et l'esprit. C'est un art martial interne par opposition aux arts martiaux externes comme le karaté, le taekwondo, etc. Cela signifie qu'aucune force physique ne sera nécessaire dans l'accomplissement des mouvements de ces enchaînements.

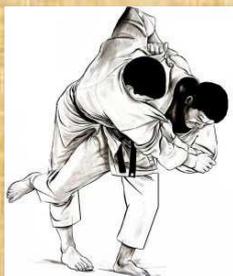
Qigong : il découle du Yoga indien par ses postures statiques, ses enchaînements très courts exécutés en général lentement et parfois rapidement. Le travail s'effectue sur un organe ou un méridien spécifique et l'énergie y est dirigée directement. Le Qigong permet également de se concentrer sur les sons et la visualisation des couleurs.

Le club organise également des démonstrations dont voici quelques exemples : Samedi 15 juin 2019, le club s'est illustré lors de deux représentations qui se sont déroulées en début d'après midi à Évreux et en soirée à Gournay-en-Bray. Démonstration de Taïchichuan et Qigong à Les Clayes-sous-bois le samedi 11/01/2020.

Pour toute information, contacter Mme Nadine PILLON :

Tél (avec répondeur) : 03 44 84 24 25

Adresse mail : Nadinepillon3@gmail.com



COMITE DE JUMELAGE

Manifestations année 2019

✧ Voyage en Allemagne du 29 mai au 02 juin 2019

* Visite de la vieille ville de Gotha avec trajet en train historique



* Visite de la vieille ville de Alsfeld et du musée



❖ Fête médiévale des 6 et 7 juillet (réouverture de l'Abbaye)

❖ Rencontre franco-allemande du 03 au 06 octobre 2019



*** Visite du wagon de l'Armistice à Compiègne**



*** Visite de la France en miniature**



❖ Repas offert le 16 novembre 2019 par le Comité de Jumelage à ses membres en remerciement de leur participation aux manifestations de l'année 2019

Manifestations année 2020

↪ Assemblée générale de l'association le 05 février 2020:

✓ Présentation du programme pour la venue des Allemands du 21 au 24 mai 2020

(ledit programme a du être annulé par suite des conditions sanitaires).

✓ Date retenue pour le voyage du 14 au 17 août 2020 (bus également annulé pour les mêmes raisons).

✓ Démission de Mme Marie-Noelle Escure de son poste de trésorière remplacée par Mme Magalie Mauduit, élue à l'unanimité.

✓ M. David Delaporte élu commissaire aux comptes pour 2020

✓ Un pot de l'Amitié a clôturé cette soirée.

Prévisions année 2021

↪ Assemblée Générale

↪ Voyage en Allemagne du 12 au 16 mai 2021

↪ Participation à la Fête patronale

↪ Rencontre du 17 au 20 septembre 2021





SOCIETE DE CHASSE

Tout d'abord je me joins aux membres de la société pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année .

Que dire de la saison 2020/2021 de la société de chasse de saint Germer de Fly:

- ↪ Bonne année pour les lièvres et faisans
- ↪ Très bonne année pour les perdrix grâce à un printemps clément et surtout à un agrainage soutenu
- ↪ Bonne année également pour le chevreuil ainsi que le sanglier toujours présents sur le territoire
- ↪ Deux nouveaux adhérents nous ont rejoint au sein de la société
- ↪ Cette année exceptionnelle due à la pandémie nous a contraint à réduire nos dépenses; nous nous sommes contentés du minimum (pas de lâcher, pas de rassemblement etc ..)
- ↪ L'organisation de notre loto annuel n'a pu avoir lieu. J'espère qu'en 2021 nous pourrons nous retrouver pour passer une bonne soirée dans une ambiance conviviale .

Vous pouvez d'ores et déjà retenir, si nous y sommes autorisés, ces deux dates: le 01 mai et le 10 juillet 2021.

Sécurité :

En fin d'année dernière nous avons déploré la destruction d'un panneau de signalisation « attention chasse en cours »

Je rappelle que ces panneaux ont pour but d'avertir les promeneurs et aussi les automobilistes d'un éventuel passage de gros gibier

Vous comprendrez que les personnes qui les détruisent augmentent les risques d'accidents

ON PEUT ETRE CONTRE LA CHASSE MAIS NE JOUONS PAS AVEC LA SECURITE

SOYONS TOUS RESPONSABLES ET VIGILENTS

Cordialement

Le président
Patrice Aubé



L'Association des Amis de l'Abbaye de Saint-Germer



(3ASG)



Restaurations, créations et projets pour l'abbaye... malgré tout!

Toute l'équipe de l'Association des Amis de l'Abbaye de Saint-Germer (3ASG) vous présente ses meilleurs vœux pour 2021

Cette année 2020 aura été à bien des égards unique et nous sommes nombreux à espérer qu'elle le demeure! Néanmoins nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil municipal de Saint-Germer d'avoir malgré tout poursuivi et même accéléré les travaux de restauration de l'abbatiale. Une fructueuse visite complète des deux églises a été effectuée en septembre avec Madame Pons, représentante de l'Architecte des Bâtiments de France, visite à laquelle 3ASG a été conviée et qui a permis d'établir de nouvelles tranches et priorités de travaux. Sur l'année 2020, la Mairie de Saint-Germer a effectué les travaux suivants :

- * La tourelle portant l'escalier du clocher, qui allait s'effondrer, a été admirablement restaurée, avec le soutien de la DRAC et le Conseil Départemental.
- * Le mur d'une chapelle absidiale et le soubassement d'un vitrail très endommagé ont été réparés, à la charge de la Mairie.
- * Des pierres de la rosace de la chapelle ont été remplacées et des encadrements en pierre repris.

*La Communauté de Communes du Pays de Bray a également lancé un intéressant projet de mise en valeur de l'abbaye et de ses richesses au travers d'une scénographie, confiée au Cabinet Ubiscène.

Enfin, le pèlerinage désormais annuel en l'honneur de Saint Germer a pu avoir lieu mi-septembre, partant du château de Vardes (lieu de naissance présumé du saint, vers l'an 600) pour arriver à l'abbaye. Les messes dominicales sont désormais hebdomadaires à Saint-Germer, grâce à la grande taille des églises !

Nous sommes très heureux de ces développements que nous soutenons pleinement. Si nous avons hélas dû reporter à des dates encore inconnues deux concerts de nos amis de l'Ensemble Polyphonique de Picardie, concerts qui promettaient d'être magnifiques, nous avons pu faire progresser différents sujets, toujours en coopération avec la Mairie et les Monuments Historiques, et comptons bien les achever en 2021 :

* Le moulage de l'arcature romane prise dans la maçonnerie du portail occidental a été réalisé par l'atelier Sculptura, grâce au prêt du moule par le Conseil Départemental de l'Oise, dont nous remercions Madame la Présidente Nadège Lefebvre ainsi que le Service Départemental d'Archéologie. Nous travaillons maintenant à son exposition au public et à son explication.

* La restauration de verrières de la rosace de la chapelle progresse et devrait pouvoir être engagée prochainement. Des devis de maître-verrier et d'échafaudages sont en cours.

* La réparation du lutrin en forme d'aigle fin du XVIII^e siècle sera réalisée. L'autel de Saint-Eustache-de-Fly verra ses piliers en plâtre, qui ne soutiennent plus la pierre tombale du saint, remplacés par des piliers en pierre, dans l'esprit du XIII^e siècle.

Nous espérons également reprendre un rythme de journées de nettoyage de l'abbaye, impliquant tous les bénévoles qui le souhaitent, et nous remercions ceux qui veillent fidèlement à son entretien et à son fleurissement. L'association demeure plus que jamais ouverte à toutes et à tous ; la tâche est grande et tous les talents sont les bienvenus, quels qu'ils soient ! Bonne année 2021.

Christophe Baudry, Président de 3ASG



ANCIENS COMBATTANTS

U.M.R.A.C.

En raison des mesures sanitaires, les rassemblements ont été impossibles.

L'assemblée Générale a tout de même eu lieu le 28 janvier 2020; les commémoration des 08 mai, 18 juin et 11 novembre ont été commémorées en petit comité.

Nous espérons qu'en 2021 nous pourrons, comme les années précédentes, faire nos repas du 08 mai et du 11 novembre et tout cela, dans une ambiance conviviale

■ SAINT-GERMER-DE-FLY

8 MAI. Maxime Levasseur lit le message

8 mai 2020



À Saint-Germer-de-Fly, une gerbe a été déposée au monument aux morts. (Photo envoyée par la mairie de Saint-Germer-de-Fly)

Comme partout où il fut possible d'organiser la cérémonie du 8 mai, c'est un petit comité qui se présentait devant le monument aux morts à Saint-Germer-de-Fly pour la commémoration. Après qu'une gerbe soit déposée par Chantal Vandenberghe,

présidente des anciens combattants et Alain Levasseur, maire, le jeune Maxime Levasseur lisait le message national. Daniel Villette et Nicole Alexis, adjoints, ainsi que David Delaporte, le portedrapeau, complétaient le petit groupe.

■ SAINT-GERMER-DE-FLY

ANCIENS COMBATTANTS. Une année 2019 pas facile à gérer



Les anciens combattants de Saint-Germer-de-Fly en assemblée générale.

À la suite du décès du président Robert Ligier, Chantal Vandenberghe a assumé courageusement la présidence de la section des anciens combattants tout au long de l'année 2019. « Je vous remercie de votre confiance et en particulier Alain Levasseur, le maire, le conseil municipal ainsi que les secrétaires de mairie pour avoir toujours été à mon écoute » déclarait la présidente.

L'an passé, la section a participé à toutes les cérémonies officielles, 8 mai, 18 juin, 11 novembre. « Où j'ai eu l'honneur de remettre la médaille des anciens combattants à Alain Levasseur » expliquait Chantal Vandenberghe.

Les anciens combattants du village ont aussi participé à la commémoration du champ Maugez à Sérifontaine en

l'honneur des aviateurs abattus et à la cérémonie de La Rouge Mare. Il y a eu aussi les inhumations, d'abord celle du président Robert Ligier, compagnon de la présidente, le 5 mars, celles de Pierre Thorez et Henri Sobin à Sérifontaine. « J'ai accompagné le porte-drapeau à chaque manifestation » soulignait Chantal Vandenberghe avant d'inviter l'assistance au verre de l'amitié.

■ Composition du bureau :
Président d'Honneur, Alain Levasseur - Présidente, Chantal Vandenberghe - Vice-Président, Michel Cardot - Trésorière, Chantal Vandenberghe - Porte Drapeau, Claude Chartier - Secrétaire, Édouard Rouselin - Secrétaire Adjointe, Catherine Gosteaux.





U.S.S.G.

SAMEDI 15 FEVRIER : SOIREE DANSANTE EN L'HONNEUR DE NOTRE PRESIDENT **DENIS BERNARDIN**

Le samedi 15 février 2020, plus de 200 personnes se sont réunies à la salle socio-culturelle de la commune afin d'honorer **Denis Bernardin** et l'ensemble de sa carrière associative au sein de l'U.S.S.G.

Les demandes d'inscriptions pour cette soirée furent tellement importantes que nous n'avons malheureusement pas pu satisfaire tout le monde...

Ce qui en résumé témoigne de son dévouement total pour son club et pour le football amateur.

A cette occasion, le District Oise Football représenté par Patrick MAIGRET (Président Délégué du D.O.F) et Jean-Luc BOURLAND (membre du Comité de Direction du D.O.F) lui a remis la médaille d'or du D.O.F pour ses 50 années passées en tant que dirigeant.

Une soirée couronnée de succès notamment grâce à l'investissement de notre regretté dirigeant **Hubert MARIE**.



A VENIR :

En espérant que le contexte actuel évolue positivement, nous souhaiterions au-delà de la reprise de nos différents championnats :

- *organiser une remise de maillots afin de remercier nos différents sponsors,*
- *mettre en place des tournois jeunes en fin de saison.*



Denis BERNARDIN

Président:	Mr Pigné Gilles	06 87 50 54 53
Vice-Président:	Mr Déhodang Dimitri	07 49 01 83 89
Secrétaire Général :	Mr Pantin Thomas	06 15 45 20 45

Horaires des entrainements:

Seniors / Vétérans : mercredi et vendredi 19h
U18 : mercredi 18h30 / U15, U13 : mercredi 18h00 / U11 : mardi 18h00
Ecole de foot : mercredi 17h30

COUNTRY FLY



Avant tout, nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année qui nous l'espérons nous guidera vers la sortie du tunnel dans lequel 2020 nous a plongé...

Pour les raisons sanitaires et de sécurité liées au COVID 19, nos activités ont été mises à l'arrêt en 2020.

Nous vous proposons une rétrospective de l'année 2019:

- ↪ 23 Mars 2019 : 1er loto
- ↪ 04 Mai 2019: soirée cabaret pour fêter les 10 ans de l'Association
- ↪ 06-07 Juillet 2019 : participation à la fête médiévale
- ↪ 12 Juillet 2019 : assemblée générale finalisée par un buffet froid
- ↪ 13 Juillet 2019 : représentation à Beauvoir en Lyons suivi d'un repas à l'Auberge du Pilotis
- ↪ 14 Juillet 2019 : représentation avant le feu d'artifice Saint Germer
- ↪ 15 Septembre 2019 : Fête patronale : participation au corso fleuri et présentation de chorégraphies après le couronnement de la rosière.
- ↪ 1er Novembre 2019: second loto
- ↪ Début décembre : le père Noël remet un bon d'achat et une boîte de chocolats à chaque adhérent



L'association se réunit tous les mardis à la salle des fêtes pour une initiation à la danse country

- ↪ de 19h -20h pour les débutants,
- ↪ de 20h-21h pour les confirmés.

L'ambiance y est chaleureuse alors n'hésitez pas à nous rejoindre; pour cela vous pouvez contacter :

Mme SCELLIER Patricia au 06 03 51 96 92 (cotisation annuelle 40€)

Prévisions 2021:

- ↪ Loto le 04 avril et le 31 Octobre 2021.





LES COLOMBES

INTERCOMMUNALES

2020 ... première fois depuis 27ans que les Colombes n'ont pas défilé à St Germer, il nous a manqué quelque chose.

Les entrainements avaient pu reprendre en juin, ce qui nous avait permis de finir cette drôle de saison ! Nous avons même pu faire un défilé début août, ce qui nous a fait beaucoup de bien.

En 2021, nous gardons encore un petit espoir de pouvoir défiler et notamment à la 1ère édition du Bray Vintage Festival de Blacourt et bien sûr, à la fête de la Rosière de St Germer en septembre, si les conditions sanitaires nous le permettent.

Nous vous rappelons que les inscriptions sont possibles toute l'année, alors n'hésitez pas à venir essayer dès que les entrainements pourront reprendre. L'ambiance y est chaleureuse, amicale et conviviale, même avec le masque !

Soyez prêts à nous accueillir lors des futurs fêtes et défilés. Nous serons là pour redonner vie à nos villages. Il nous tarde de vous retrouver.

2021 ne fait que commencer, gardons espoir et prenons soin les uns des autres.

Claire RICHARD

Présidente du club de majorettes

Les Colombes Intercommunales

lescolombesintercommunales@yahoo.fr



FÊTE MÉDIÉVALE

Première fête médiévale dans le centre bourg de
Saint Germer de Fly

Le samedi 6 et le dimanche 7 juillet 2019

Fête médiévale
à Saint Germer de fly - Oise
au pied de l'Abbatiale

GRATUIT

Son et lumière
Concerts
Spectacles de rue
Camp médiéval
Marché d'artisans

6 juillet
18h30/minuit
&
7 juillet
11h/20h
2019

fetemedievalepaysdebray
www.ot-paysdebray.fr
Association
Les Brayonnades

La Fête Médiévale a débuté le samedi 6 juillet avec des animations aussi musicales qu'impressionnantes et s'est poursuivie le dimanche 7 juillet.

Afin de festoyer et d'enchanter petits et grands, un camp médiéval a été installé.

Il y a eu des concerts, des spectacles de rue avec musiciens, danseurs et troubadours, des chevaliers en armures prêts à en découdre, des jeux et des ateliers médiévaux hauts en couleurs.

Un marché d'exposants locaux a proposé également de découvrir tous les trésors du Pays de Bray.



La première fête médiévale de Saint Germer de Fly, sous l'égide du Conseil Départemental de l'Oise, de la Communauté de Communes du Pays de Bray, de la Mairie et de Pays de Bray Tourisme a été organisée.

L'association Les Brayonnades a mené cet événement qui a été soutenu financièrement par l'Europe, la Région, le Conseil Départemental de l'Oise, la Communauté de Communes du Pays de Bray, F3DR (Olivier Dassault) et le Crédit Agricole.

INAUGURATION









BULLETIN A COMPLETER SI BESOIN

LAURÉAT
PRIX DE
L'INNOVATION

Alerte Citoyens
votre mairie vous informe !



Commune de SAINT GERMER DE FLY

Coupon-réponse à renvoyer en Mairie

NOM

Prénom

Téléphone

Adresse e-mail

Adresse postale

Je souhaite également recevoir les informations suivantes :

- Vie de la commune (Fête des voisins, brocante, arbre de Noël...)
- Réseaux de distribution (Electricité, eau, Internet, téléphone...)
- Risques météorologiques (Inondation, canicule, tempête...)
- Circulation, stationnement (Travaux, accidents, routes barrées...)
- Vie scolaire (Informations diverses...)
- Sécurité (Informations diverses...)

Le service « Alerte Citoyens » est un service gratuit. Conformément à la loi 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, vous avez un droit d'accès et de rectification sur simple demande auprès de la mairie concernant les données et la finalité du traitement.

Vous pouvez vous désinscrire en utilisant le site Web ou auprès de votre mairie.

Les données collectées ne seront en aucun cas transmises à des tiers pour une utilisation commerciale.

Ce service est édité par la société OLTYS SAS, 5 rue de Maidstone, 60000 Beauvais,
et distribué par l'Adico, 2 rue Jean Monnet PAE du Tilloy, 60000 Beauvais

L'information gratuitement et directement dans votre poche !

BULLETIN A COMPLETER SI BESOIN



VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS

DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIES

⇒ **VOTRE DEMANDE CONCERNE** (merci de cocher le ou les cas correspondants) :

une 1^{ère} carte ➤ Merci de joindre un justificatif de domicile récent : voir au dos du formulaire

une 2^{ème} carte ➤ Merci de joindre un chèque de 5 € à l'ordre du « Trésor Public » et de nous indiquer le numéro de votre première carte :

un renouvellement de carte pour cause de perte, vol ou détérioration ➤ Merci de joindre un chèque de 5 € à l'ordre du « Trésor Public »

⇒ **INFORMATIONS GÉNÉRALES À REMPLIR** (en lettres capitales) :

Madame et/ou Monsieur

Nom : et/ou

Prénom : et/ou

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mobile* : Tél. Fixe :

Email* :

(* élément fortement recommandés pour la bonne communication concernant les événements ou perturbations éventuels rencontrés en déchetterie)

DATE :

SIGNATURE :

Demande à transmettre au :

Syndicat Mixte du Département de l'Oise
SERVICES TECHNIQUES
CS 30316 - 60203 COMPIÈGNE Cedex
Tél. 03 44 09 67 11
Fax 03 44 38 23 61
www.smdoise.fr

Ou par mail à : carte-smdo@smdoise.fr

(*)Sachez que tous les documents fournis avec ce formulaire seront automatiquement détruits après avoir été enregistré par nos services. C'est pour cela que l'on vous recommande de ne fournir que des photocopies de vos pièces justificatives. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Syndicat Mixte du Département de l'Oise CS 30316 - 60203 COMPIEGNE Cedex

NOTRE ABBAYE

